



INCENDIE et SECOURS

Strasbourg, le 9 mai 2018

COMMUNIQUÉ

Le centre de traitement de l'alerte (CTA-CODIS / 18) du Service départemental d'incendie et de secours du Bas-Rhin (SDIS 67) a été cité dans plusieurs médias et sur les réseaux sociaux dans le cadre de la prise en charge de l'appel de Madame Naomi Musenga, le 29 décembre 2017.

L'opératrice du CTA-CODIS a bien réceptionné l'appel de Mme Musenga, transmis par les services de Police. L'appel a ensuite été transféré au SAMU conformément aux dispositions conventionnelles SDIS – SAMU. Par ailleurs, le service a procédé à un contrôle en interne : la procédure en vigueur a bien été respectée. Le SDIS 67 demeure évidemment à la disposition des enquêteurs.